

Qualité de l'eau : Le Foll ouvre des pistes

Hier, à Tassé, le ministre de l'Agriculture a arpenté les champs de colza de Philippe Pastoureau, un éleveur féru d'agronomie.

Stéphane Le Foll creuse son sillon. Celui d'une agriculture « **conjuguant une haute ambition économique avec des performances environnementales élevées** ». Hier, à Tassé, dans le Sud-Sarthe, il a arpenté les champs de colza de Philippe Pastoureau, un producteur de lait et de volailles de Loué, féru d'agronomie. Avec ses copains de la Cuma de la vallée des Deux-Fonds, l'éleveur pratique depuis 1998 une agriculture de conservation de la fertilité des sols. « **Elle repose sur trois piliers : réduire le travail du sol en supprimant le labour ; couvrir le sol en permanence et diversifier les cultures** », explique-t-il.

Quinze ans après avoir rangé la charrue, les résultats sont là : les rendements des cultures ont progressé de 20 % ; plus riche en humus, le sol a reconstitué sa fertilité ; le travail des vers de terre et des racines facilite l'infiltration de l'eau et empêche l'érosion ; les nitrates, pompés par les couverts d'automne ne fuient pas dans les rivières ; la diversification des cultures limite les mauvaises herbes et les parasites.

Stéphane Le Foll veut diffuser ces



techniques auprès du plus grand nombre des agriculteurs. Ce sera le rôle des futurs « **groupements d'intérêt économiques et environnementaux** », au sein desquels les expériences innovantes seront partagées. Le ministre de l'Agriculture voit dans l'agriculture de conservation une piste pour la qualité de l'eau. Il

veut rebattre les cartes de la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau. « **Aujourd'hui, on impose des contraintes aux agriculteurs et on les contrôle là-dessus. Demain, il faudra fixer des objectifs et contrôler les agriculteurs sur les résultats en leur laissant le choix des techniques pour y parvenir. Plutôt que d'imposer des bandes enherbées, il serait plus intelligent d'éviter le ruissellement dans le champ** », a-t-il déclaré.

Cette nouvelle grille de lecture de la politique environnementale verra le jour dans la loi d'avenir de l'agriculture, en préparation pour la mi-2013. Dans l'immédiat, le débat sur la qualité de l'eau fait rage dans le département. L'ensemble de la Sarthe va être classée en zone vulnérable à la pollution par les nitrates. « **La France est traduite devant la Cour de justice européenne. Il n'y a plus de marge de négociation** », assure Stéphane Le Foll. Hier, la FDSEA et la chambre d'agriculture ont boudé la visite ministérielle.

Xavier BONNARDEL.



Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a arpenté les cultures de Philippe Pastoureau, éleveur féru d'agronomie.

La Sarthe en bref

Une Fête du timbre chocolatée ce week-end à Sablé

Les puristes du timbre seront à la fête, samedi et dimanche à Sablé. La

c'est d'avoir des expositions à juger ». présente Gilles Prouteau, pré-

VÉ
BI
Ensem

Un profession
votre écoute dep

Site de pr

"Pour c

ZAC du Mouli

www.vera

Renc

CA

Du m

POP

Gr

de c

occasio

Speci

depu